



# Reporting Mensuel

Au 31 mai 2022



## FCP ACTIONS DE DROIT FRANÇAIS

### 1. OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

### 2. COMMENTAIRE DE GESTION

#### Repenser le prix du carbone

Donner un prix au carbone est un axe fondamental de la stratégie européenne pour orienter les investissements vers des activités bas-carbone et ainsi d'accélérer la transition énergétique. Différents mécanismes permettent de fixer un prix du carbone, dont le système européen d'échange de quotas. Avec ce système, les Etats fixent un volume plafond d'émissions carbone et attribuent des droits à émettre aux industriels ce qui permet, avec le jeu de l'offre et la demande, d'aboutir à un prix pour la tonne de carbone.

Le prix européen du carbone a pour objectif de conduire les entreprises à se tourner vers des énergies moins émettrices en CO2. En particulier, son niveau doit être suffisamment élevé pour inciter à la substitution du charbon par le gaz, qui est une source d'énergie trois fois moins émettrice et qui peut remplir un rôle similaire dans l'approvisionnement du système électrique.

Cependant, avec la guerre en Ukraine et les risques qui pèsent sur l'approvisionnement en énergie, les acteurs économiques cherchent à réduire leur dépendance vis-à-vis du gaz et la logique de substitution ne prévaut plus. En effet, malgré l'augmentation des prix du carbone corrélée à une hausse de la demande pour le charbon (ie. Plus d'achats de droits d'émission), le prix de la tonne de CO2 sur le marché d'échange de quotas est désormais bien inférieur au coût de substitution du charbon par le gaz. Le prix du carbone ne joue donc plus son rôle d'accélérateur de la transition énergétique.

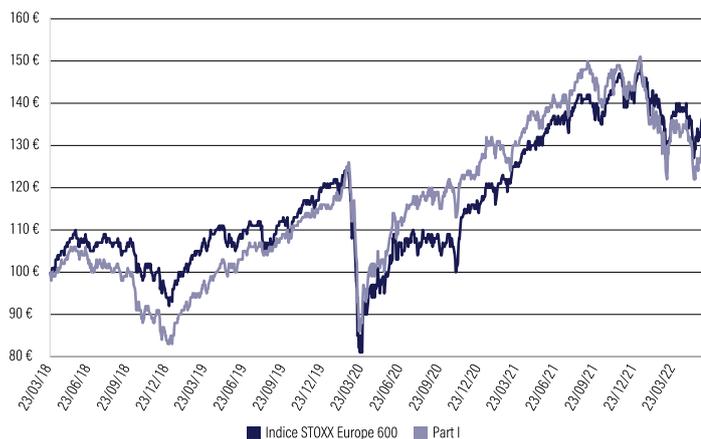
En outre, l'envolée des prix des quotas d'émission peut encore renforcer l'inflation qui touche les prix de l'énergie et pèse sur les industriels et les ménages. Les gouvernements pourraient alors être amenés à intervenir davantage pour limiter voire plafonner les prix de l'énergie, faisant courir un risque réglementaire supplémentaire aux producteurs d'énergie.

Dans ce contexte, nous privilégions les énergéticiens qui sont faiblement exposés aux prix de marché et en particulier les producteurs d'énergie renouvelables dont la majorité des ventes est réalisée par le biais de contrats de long terme à prix fixé. C'est le cas d'EDP, sur laquelle nous avons renforcé notre exposition au cours du mois (2,6 % de votre fonds) ainsi que de Voltalia et d'Enel (respectivement 2 % et 3% du portefeuille).

Laurent Saint Aubin et Mathilde Pierre - achevé de rédiger le 07/06/2022

### 3. VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS\*

Au 31 mai 2022 | Base 100 au 23 mars 2018



\* les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.



Laurent Saint Aubin  
Gérant de S.YTIC



#### CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS						
Gérant	Laurent Saint Aubin						
Date de création	Mars 2018						
Nature juridique	FCP						
Code ISIN	Part P	FR0013267382					
	Part I	FR0013267390					
	Part GI	FR0013267408					
Classification	Actions de l'Union Européenne						
Sous-classe d'actifs	Thématique						
Indice de référence	STOXX Europe 600						
Horizon de placement	> 5 ans						
Échelle de risque	1	2	3	4	5	6	7
Éligible Assurance vie	Oui						
Éligible PEA	Oui						

#### ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Sur 12 mois glissants	Part GI	Part I	Part P	Indice
Variation de la VL	-6,2 %	-6,5 %	-7,5 %	1,8 %
Volatilité	16,6 %	16,6 %	16,6 %	16,5 %
Ratio de Sharpe	-0,34	-0,36	-0,42	n.d.
Tracking error (risque relatif)	7,2 %	7,2 %	7,2 %	n.d.
Alpha	-7,7 %	-8,0 %	-9,1 %	n.d.
Bêta	0,91	0,91	0,91	n.d.

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds.

## 4. HISTORIQUE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS

	Depuis l'origine <sup>(1)</sup>	2018 <sup>(1)</sup>	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Jun 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD
Part GI	+27,7 %	-17,1 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-8,8 %	-2,7 %	+0,8 %	-1,5 %	-2,4 %								-13,9 %
Indice	+28,8 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %	-0,9 %								-7,6 %
VL (€)	1000,00	829,50	1133,81	1252,91	1483,62	1353,33	1316,93	1327,39	1308,08	1277,24								1277,24

	Depuis l'origine <sup>(2)</sup>	2018 <sup>(2)</sup>	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Jun 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD
Part I	+28,9 %	-15,5 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-8,8 %	-2,7 %	+0,8 %	-1,5 %	-2,4 %								-14,0 %
Indice	+35,5 %	-5,6 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %	-0,9 %								-7,6 %
VL (€)	1 000,00	845,20	1 151,76	1 271,28	1 499,86	1 367,74	1 330,59	1 340,77	1 320,89	1 289,35								1 289,35

	Depuis l'origine <sup>(1)</sup>	2018 <sup>(1)</sup>	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Jun 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD
Part P	+18,7 %	-18,6 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-8,9 %	-2,8 %	+0,7 %	-1,6 %	-2,5 %								-14,4 %
Indice	+28,8 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %	-0,9 %								-7,6 %
VL (€)	100,00	81,43	108,90	118,84	138,71	126,37	122,83	123,66	121,72	118,70								118,70

(1) Depuis le 24/04/2018.

(2) Depuis le 23/03/2018.

### PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE AU 31 MAI 2022

	Fonds
Eiffage	6,93 %
Spie	5,53 %
Veolia	5,37 %
Schneider Electric	4,37 %
Edenred	3,97 %
Orange	3,28 %
Assa Abloy	3,19 %
Halma Plc	3,16 %
Shurgard Self Storage	3,13 %
Saint-Gobain	3,11 %

### DONNÉES DE L'OPCVM AU 31 MAI 2022

	Part GI	Part I	Part P
Nombre de parts	14 893,018	4 101,32	19 286,599
Valeur liquidative	1 277,24	1 289,35	118,70
Actif net	26 599 513		

## 5. EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 MAI 2022

Devises (y compris cash)	Secteurs <sup>(1)</sup>	Géographique <sup>(1)</sup>
Euro	79 % Biens et services industriels	36 % France 25 %
Couronne norvégienne	6 % Constructions et matériaux	20 % Etats-Unis 11 %
Livre Sterling	5 % Services aux collectivités	17 % Allemagne 7 %
Dollar américain	4 % Technologie	9 % Espagne 7 %
Autres	6 % Autres	18 % Autres <sup>(2)</sup> 50 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement le Royaume-Uni (5 %), l'Italie (3 %), le Pays-Bas (5 %), le Brésil (4 %) et la Belgique (3 %).

## 6. FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

\* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

\*\* 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».



Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

### NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

Gouvernance	32 %
Social	28 %
Environnement	20 %
Profil de risque ESG	27 %

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

### LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Sanoma	14 %	7 %	16 %	12 %
Halma	14 %	10 %	10 %	12 %
Accell	22 %	11 %	8 %	14 %
Adevinta	22 %	15 %	6 %	15 %
High co	21 %	22 %	13 %	19 %

### LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

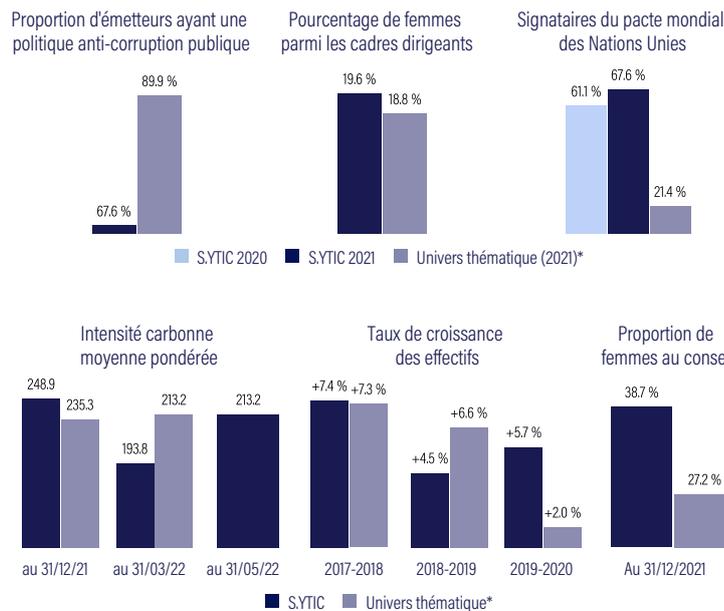
	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Assa Abloy	40 %	43 %	33 %	39 %
Inclusio	78 %	7 %	17 %	38 %
Veolia	40 %	33 %	34 %	36 %
Spie	37 %	45 %	26 %	36 %
Fomento de Co	64 %	18 %	17 %	36 %

# Reporting ESG

## Répartition des notes ESG des émetteurs du portefeuille



## Mesures d'impact & empreinte carbone



Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.

\*Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 3 663 valeurs au 31/03/2022. Le taux de couverture de l'univers est de 92,9 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 70,3 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 71 % pour les proportions d'émetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

## Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM immobilier, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 31/05/2022. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Le DICI, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DICI qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Rédigé en juin 2022. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com



**SOFIDY SAS** | Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 | 338 826 332 RCS Évry | Code d'activité : 6630 Z | N° TVA Intracommunautaire : FR 03 338 826 332 | 303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex | Tél. : 01 69 87 02 00 | Fax : 01 69 87 02 01 | E-mail : sofidy@sofidy.com | **sofidy.com**

